



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E114640

VALABLE JUSQU'AU 18/01/2027

ÉDITÉ LE

31/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/02/1998

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 05/05/2026
8 000

Raison sociale : MICHEL BARBE

38 RUE PAUL DOUMER
15000 AURILLAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AURILLAC 1998B00034

Siret : 418 214 763 00025

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 83 02660

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 402030410015

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 402030410015

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 04 71 48 70 74

Portable : 06 41 70 10 75

Fax :

Site Internet : <http://www.michel-barbe.fr/>

E-mail : barbecoudouel@orange.fr

Responsabilité légale :
COUDOUEL MARILYNE GÉRANT

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/11/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	17/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	25/04/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	07/11/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	07/11/2024
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	25/04/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.